



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

6 juin 2022

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue au Centre communautaire, situé au 820, rue Gouin, le lundi 6 juin 2022 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également la conseillère Katherine Dubois, les conseillers Guy Boutin, Clifford Lancaster, Charles Mallette, Gérard Tremblay ainsi que le directeur général, Rémi-Mario Mayette. Le conseiller André Bussière de même que le directeur général adjoint Louis-Philippe Caron sont absents.

### **PROJET D'ORDRE DU JOUR ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE Le 6 juin 2022 à 19 h**

1. Ouverture de la réunion et constatation du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2021 et du rapport du vérificateur externe
4. Adoption des procès-verbaux
  - 4.1 Procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mai 2022
5. Présentation des organismes et période de questions
  - 5.1 Mmes Sandra Picken-Roberts et Nancy Bossé, Richmond, histoire et coopération – Installation d'un panneau-photos dans le parc René-Thibault – Demande d'aide financière
  - 5.2 M. Claude Lapré – Distribution du compost
  - 5.3 M. André Desfossés – Nettoyage des rues
  - 5.4 Mme Daphnée Dykeman – Nettoyage des rues
  - 5.5 M. Alain Fortier – Rue Adams – Poussière
  - 5.6 M. Dominique Daigle – Non-respect des limites de vitesse – Secteur de l'école St-Francis
  - 5.7 M. Réal Guay – Bruit et poussière – Site Old Bridge
  - 5.8 M. Jean Carbonneau – Aboiements de chiens et tonte des gazons
  - 5.9 M. Yves Lupien – Pont piétonnier – Sentier de la piste cyclable
  - 5.10 M. Gaston Larivière – Nouveaux logements
6. Urbanisme
  - 6.1 175, rue du Collège Nord – Clôture - Dérogation mineure
  - 6.2 431, rue du Collège Sud – PIIA-1 – Remplacement des fenêtres des façades latérales et avant du bâtiment principal
  - 6.3 58-60, rue Market – PIIA-1 – Construction d'une remise
  - 6.4 45, rue Principale Nord – PIIA-3 – Escalier arrière et balcon
  - 6.5 Rapport comparatif des permis par année
7. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
  - 7.1 Les Entreprises F.G. - Tonte de pelouse été 2022 – Surcharge au prix du contrat



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 7.2 Groupe Trifide – Auscultation de chaussées - Proposition
- 7.3 Tourbe Concept - Hydroensemencement - Proposition
- 7.4 Somavrac c.c. - Abat-poussière – Rues Old Bridge, Sylvio-Richard et kiosque nautique - Proposition

### 8. Service récréatif

### 9. Administration – Direction générale

- 9.1 Règlement numéro 300 modifiant l'article 66 sur l'entreposage commercial ou industriel extérieur, l'article 101 sur les stations-service et postes d'essence et pour permettre l'usage C1.3 dans la zone CV-3 du règlement de zonage numéro 108 - Adoption
- 9.2 Règlement numéro 301 modifiant l'annexe 1 du règlement de zonage numéro 108 relatif aux zones R-16 et R-17 - Adoption
- 9.3 Règlement numéro 303 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre l'usage C1.3 dans la zone C-3 – Adoption du deuxième projet de règlement
- 9.4 Règlement numéro 304 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre l'aménagement de cases de stationnement en bordure de rue dans la zone P-5
  - 9.4.1 Avis de motion
  - 9.4.2 Adoption du premier projet de règlement
- 9.5 Règlement d'emprunt numéro 233 – Refinancement de 258 000 \$ et règlement d'emprunt numéro 291 - Financement de 2 257 000 \$
  - 9.5.1 Résolution d'adjudication
  - 9.5.2 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 515 000 \$ qui sera réalisé le 16 juin 2022
  - 9.5.3 Résolution d'approbation du tableau combiné et Attestation
- 9.6 M. Jean Roy-Leclerc – Demande pour l'achat d'une partie du lot numéro 5 533 748
- 9.7 La Mutuelle des municipalités du Québec – Ristourne 2021
- 9.8 Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Budget 2022 – Révision
- 9.9 M. François Bonnardel, ministre des Transports – Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière 2021-2022 – Projet: Bonification du transport actif par l'ajout de signalisation et de traverses lumineuses – Aide financière
- 9.10 T2 Environnement – Lots numéros 5 535 261 et 5 534 875 – Demande d'autorisation ministérielle – Offre de services professionnels
- 9.11 T2 Environnement – Destruction des milieux humides pour les terrains de la 7<sup>e</sup> Avenue Sud – Offre de services professionnels
- 9.12 MRC du Val-Saint-François – Demande de prolongation du programme PRABAM au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

- 9.13 Chemin de fer St-Laurent & Atlantique – Application d’herbicides pour l’entretien annuel des emprises ferroviaires du chemin de fer St-Laurent & Atlantique pour l’année 2022
- 9.14 Syndicat national des employés de la Ville de Richmond - Indemnité compensatrice du coût de la vie – Demande
- 9.15 Municipalité du Canton de Melbourne – Entente intermunicipale d’approvisionnement de l’eau et service d’égout - Renouvellement

### 10. Police, incendies et sécurité civile

### 11. Demandes d’aides financières et/ou techniques, d’autorisations, d’appuis, de dons, de publicités, de subventions et invitations diverses

- 11.1 Club de soccer Celtic – Dépôt d’un projet au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Demande d’appui
- 11.2 Regroupement culturel des vieilles ardoises (Musée de l’ardoise) – Dépôt d’un projet au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Demande d’appui
- 11.3 CDC du Val-Saint-François – Dépôt d’un projet au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François - Aménagement d’un nouveau local – Demande d’appui
- 11.4 Corporation du Pays de l’ardoise et Tourisme Val-Saint-François – Lancement de la saison touristique – Permis de réunion - Demandes
- 11.5 Fondation Cégep de Sherbrooke – Tournoi de golf-bénéfice - Invitation
- 11.6 Fondation Charles-Bruneau – Tour CIBC Charles-Bruneau – Demande d’autorisation de passage de cyclistes
- 11.7 Fondation Justin Lefebvre, Les 4 Chevaliers et Club de soccer Celtic de Richmond – Match-bénéfice de balle rapide - Demande d’aide financière
- 11.8 Concertation Val Famille – 10<sup>e</sup> anniversaire du « Community Learning Center » - Invitation
- 11.9 M. François Daigle – Projet « Adolescents actifs » - Demande d’aide financière
- 11.10 Maison de la famille Les Arbrisseaux – Assemblée générale annuelle – Avis de convocation
- 11.11 La Table de concertation pour aînés du Val-Saint-François – Calendrier-bottin des ressources 2023 – Demande de commandite
- 11.12 Journal The Record et Journal Actualités/L’Étincelle – Cahier spécial « Fête du Canada » – Offre de publicité
- 11.13 Chambre de commerce et d’industrie de la région de Richmond – Souper des maires - Invitation

### 12. Correspondances diverses

- 12.1 Société historique du comté de Richmond et Société St-Patrick – Panneau des messages à la Place René-Thibault - Demande



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

13. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
  - 13.1 Liste des chèques et dépôts directs émis
  - 13.2 Liste des chèques et dépôts directs à émettre
  - 13.3 Factures à approuver
14. Affaires nouvelles
  - 14.1 École secondaire régionale de Richmond – Concours culinaire
  - 14.2 Fête de la famille
  - 14.3 Hautes herbes
  - 14.4 Déjeuner au profit de la Fondation québécoise du cancer
15. Levée de la réunion

**1. – OUVERTURE DE LA RÉUNION ET CONSTATATION DU QUORUM**

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2022-06-06-01

**2. – LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

**3. RAPPORT DU MAIRE DES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2021 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE**

Le maire fait lecture du rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2021 et du rapport du vérificateur externe reproduit ci-dessous.

*Rapport du maire des faits saillants  
du rapport financier 2021 et  
du rapport du vérificateur externe*

*Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, je fais rapport aux Richmondaises et Richmondais des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2021, tel que vérifié par la firme Raymond Chabot Grant Thornton.*

*Pour l'exercice financier non consolidé terminé le 31 décembre 2021, les revenus de la municipalité totalisent 6 725 718 \$ contre des dépenses de*



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

6 494 881\$ générant un excédent de 230 837 \$. À cet excédent, il faut affecter les activités de fonctionnement nettes qui se chiffrent à 274 684 \$, laissant un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 505 521 \$.

**Au cours de l'exercice 2021, la municipalité a payé les quotes-parts suivantes à même son budget d'opérations :**

- MRC du Val-Saint-François : 214 931 \$
- Sûreté du Québec : 225 178 \$
- Service de sécurité incendie : 218 904 \$

Le surplus accumulé non affecté se chiffre à 876 291 \$. Une bonne partie de cette somme sera affectée au cours des prochaines années à la réfection de travaux d'infrastructures.

**Rémunération des élus**

Par souci de transparence, permettez-moi de vous faire part de la rémunération des élus au cours de l'année 2021. La rémunération du maire a été de 18 510 \$, tandis que les conseillers ont reçu 6 186 \$. À ces montants, s'est ajoutée, au salaire du maire, la somme de 9 255 \$ et à celui des conseillers 3 093 \$ et ce, à titre de dédommagement d'une partie des dépenses inhérentes à leur fonction. Le maire suppléant reçoit une allocation mensuelle supplémentaire de 78,03 \$. Enfin, les élus reçoivent une allocation de 71,40 \$, pour les ateliers de travail auxquels ils participent, à laquelle s'ajoute un dédommagement de 35,70 \$. Les membres du conseil ne reçoivent aucune autre allocation de dépenses, à part celles relatives aux frais de représentations préalablement autorisées par le conseil municipal.

D'autre part, la présence du maire aux réunions de la Municipalité régionale de comté du Val-Saint-François ainsi que sa participation à divers comités lui vaut une rémunération de 8 805,46 \$ à laquelle s'ajoute une indemnité de 4 402,81 \$ pour une partie des dépenses inhérentes à ses fonctions.

En terminant, je tiens à souligner que la santé financière de la municipalité se porte très bien, grâce à des normes de gestion rigoureuses et à des efforts d'amélioration continus.

Soyez assurés que votre conseil municipal a toujours le souci de planifier efficacement afin d'offrir les meilleurs services possibles tout en respectant la capacité de payer de nos citoyennes et citoyens.

Merci de votre confiance!

Bertrand Ménard,  
maire

Richmond, le 6 juin 2022



#### **4. – ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

2022-06-06-02

##### **4.1 – Procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mai 2022**

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 2 mai 2022 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé.  
(Adoptée)

#### **5. – PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS**

À l'invitation du maire, les citoyens présents sont invités à faire part de leurs demandes ou commentaires concernant les dossiers municipaux.

##### **5.1 – Mmes Sandra Picken-Roberts et Nancy Bossé, Richmond, histoire et coopération – Installation d'un panneau-photos dans le parc René-Thibault – Demande d'aide financière**

Mesdames Sandra Picken et Nancy Bossé présentent un projet de panneau-photos sous le thème du train. Un projet commandité en partie par le Canadien National et Chemin de fer St-Laurent & Atlantique qui permet aux visiteurs de se prendre en photo dans un décor de train. Leur demande a deux volets: obtenir l'autorisation du conseil pour installer un panneau à la Place René-Thibault et obtenir une contribution financière pour la réalisation du projet. Ladite demande de contribution financière sera étudiée lors du prochain conseil municipal.

À la suite de cette présentation, la résolution suivante est adoptée :

2022-06-06-03

##### **5.1 – « Richmond, histoire et coopération » - Installation d'un panneau-photo à la place René-Thibault**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers que la Ville de Richmond autorise l'organisme en constitution « *Richmond, histoire et coopération* » pour l'installation d'un panneau-photo à la Place René-Thibault à droite du gazebo.  
(Adoptée)

##### **5.2 – M. Claude Lapré – Distribution du compost**

M. Claude Lapré demande que l'annonce de l'arrivée ou disponibilité du compost soit mieux organisée l'an prochain. Il rappelle aussi qu'il ne faut pas oublier de faire tondre les hautes herbes sur la rue Trudeau. Il demande aussi quand seront peintes les traverses pour piéton.



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### **5.3 – M. André Desfossés – Nettoyage des rues**

M. André Desfossés demande pourquoi le nettoyage des rues n'a toujours pas été fait. Le maire lui mentionne que c'est un nouvel entrepreneur et que celui-ci a de la difficulté à exécuter son contrat.

### **5.4 – Mme Daphnée Dykeman – Nettoyage des rues**

Mme Daphnée Dykeman espère que le conseil se souviendra l'an prochain de ne pas prendre le même entrepreneur pour le balayage des rues.

### **5.5 - M. Alain Fortier – Rue Adams - Poussière**

M. Alain Fortier fait un suivi de sa demande du mois précédent concernant la poussière occasionnée par les terrains vacants des anciennes écoles. Le maire lui mentionne que c'est justement à l'ordre du jour de ce soir et qu'un hydroensemencement sera fait dès que possible, ce qui devrait réduire l'inconvénient.

### **5.6 – M. Dominique Daigle – Non-respect des limites de vitesse – Secteur de l'école St-Francis**

M. Dominique Daigle déplore le non-respect des limites de vitesse dans le secteur de l'école St-Francis et ce, non seulement par les automobilistes, mais aussi par les chauffeurs d'autobus. Le directeur général lui mentionne qu'il fera le suivi avec la Sûreté du Québec. M. Daigle déplore aussi le bruit et la poussière en provenance du site de la ville sur la rue Old Bridge.

### **5.7 – M. Réal Guay – Bruit et poussière – Site Old Bridge**

M. Réal Guay se plaint du bruit et de la poussière provenant du site Old Bridge et déplore l'attitude du directeur du Service des travaux publics de ne pas vouloir atténuer les impacts. Le maire lui mentionne que de l'abat-poussière sera épandu dans les prochains jours et que pour ce qui est du bruit, le directeur général règlera le dossier avec le directeur du Service des Travaux publics.

### **5.8 – M. Jean Carbonneau – Chiens et tonte des gazons**

M. Jean Carbonneau se plaint des chiens des voisins qui aboient sans cesse et se demande si nous avons un règlement en ce sens. Le directeur général lui mentionne qu'il en fera part à l'inspecteur municipal.

M. Carbonneau déplore aussi le bruit des tondeuses à pelouse les dimanches matin avant 8 h et suggère que la Ville s'inspire du règlement de la Ville de Granby pour interdire les bruits de tondeuses et d'outils, dont les scies à chaînes, les dimanches.



**5.9 – M. Yves Lupien – Pont piétonnier – Sentier de la piste cyclable**

M. Yves Lupien demande s'il serait possible de réparer le pont piétonnier qui se trouve sur le sentier qui va de la rue Stanley à la piste cyclable.

**5.10 – M. Gaston Larivière – Nouveaux logements**

M. Gaston Larivière se demande pourquoi la Ville ne communique pas ses projets. Qu'arrive-t-il avec les supposés nouveaux logements ? Le maire lui mentionne qu'il vaut mieux faire une annonce lorsqu'on est certain de la concrétisation du projet. Le maire lui mentionne aussi que le projet est toujours en cours avec un promoteur sérieux et qu'il espère une annonce très bientôt.

**6. - URBANISME**

2022-06-06-04

**6.1 – 175, rue du Collège Nord – Clôture – Dérogation mineure**

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 175, rue du Collège Nord a demandé une dérogation afin de permettre qu'une section de clôture soit implantée dans la cour avant résiduelle du 175, rue du Collège Nord en dérogation à l'article 34 alinéa 1 paragraphe 5 du Règlement de zonage numéro 108, et ce, en empiétant de 2,75 mètres dans une cour avant résiduelle mesurant 4,5 mètres;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 6 juin 2022 au cours de laquelle personne ne s'est opposé;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'accorder la dérogation;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accorder une dérogation afin de permettre qu'une section de clôture soit implantée dans la cour avant résiduelle du 175, rue du Collège Nord en dérogation à l'article 34 alinéa 1 paragraphe 5 du Règlement de zonage numéro 108, et ce, en empiétant de 2,75 mètres dans une cour avant résiduelle mesurant 4,5 mètres. (Adoptée)

2022-06-06-05

**6.2 – 431, rue du Collège Sud – PIIA-1 – Remplacement des fenêtres des façades latérales et avant du bâtiment principal**

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du 431, rue du Collège Sud pour le remplacement des fenêtres des façades latérales et avant du bâtiment principal;



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'autoriser l'émission du permis de rénovation;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission du permis de rénovation au propriétaire du 431, rue du Collège Sud pour le changement des fenêtres des façades latérales et avant du bâtiment principal, le tout selon les plans déposés à l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2022-06-06-06

**6.3 – 58-60, rue Market – PIIA-1 – Construction d'une remise**

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du 58-60, rue Market pour la construction d'une remise;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil d'autoriser l'émission du permis de rénovation;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission du permis au propriétaire du 58-60, rue Market pour la construction d'une remise, selon la demande déposée à l'inspecteur municipal. (Adoptée)

2022-06-06-07

**6.4 – 45, rue Principale Nord – PIIA-3 – Escalier arrière et balcon**

CONSIDÉRANT la demande du propriétaire du 45 rue Principale Nord pour la construction d'un escalier à l'arrière du bâtiment principal et la construction d'un balcon sur la section plate du toit du bâtiment;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande et qu'il recommande au conseil municipal d'autoriser en partie l'émission du permis de rénovation;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'émission du permis pour la construction d'un escalier à l'arrière du bâtiment principal, selon les documents fournis à l'inspecteur municipal, et de refuser la construction d'un balcon sur la section plate du toit du bâtiment au motif que les plans fournis par le propriétaire sont contradictoires et ne permettent pas d'avoir une idée précise du plan final du demandeur. (Adoptée)



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

### **6.5 – Rapport comparatif des permis par année**

Le directeur dépose le rapport d'émission de permis de construction/rénovation pour les 5 premiers mois de l'année. Ce rapport démontre que 80 permis ont été émis en 2022 pour des investissements prévus de près de 8 millions de dollars alors que 53 permis ont été émis en 2021 pour des investissements de 4,8 millions de dollars pour la même période.

### **7. - VOIRIE, TRAVAUX PUBLICS, IMMEUBLES ET PARCS MUNICIPAUX**

2022-06-06-08

#### **7.1 – Les Entreprises F.G. – Tonte de pelouse été 2022 – Surcharge au prix du contrat**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accepter la surcharge pour carburant de Les Entreprises F.G., au montant de 500 \$, pour la tonte de la pelouse pour la saison 2022. (Adoptée)

2022-06-06-09

#### **7.2 – Groupe Trifide – Auscultation de chaussées - Proposition**

CONSIDÉRANT la révision du Plan d'intervention chaussée, aqueduc et égouts et l'obligation d'ausculter 25.2 kilomètres de chaussée;

CONSIDÉRANT la soumission de Groupe Trifide au montant de 7 647,09 \$;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de Groupe Trifide au montant de 7 647,09 \$, taxes en sus, pour l'auscultation de 25 kilomètres de chaussée nécessaire à la révision du Plan d'intervention.

(Adoptée)

2022-06-06-10

#### **7.3 – Tourbe Concept – Hydroensemencement - Proposition**

CONSIDÉRANT la proposition reçue de Tourbe Concept pour l'hydroensemencement de la bande végétale le long de la 6<sup>e</sup> Avenue ainsi que sur les terrains des anciennes écoles (rues Adams et Gouin);

POUR CE MOTIF,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la soumission de Tourbe Concept pour l'hydroensemencement de la bande végétale le long de la 6<sup>e</sup> Avenue ainsi que sur une partie des terrains des anciennes écoles pour un coût total de 3 200 \$, taxes en sus. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

2022-06-06-11

**7.4 – Somavrac c.c. – Abat-poussière – Rues Old Bridge, Sylvio-Richard et kiosque nautique - Proposition**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accepter la proposition de Somavrac au montant maximal de 3 000 \$, taxes en sus, pour l'épandage d'abat-poussière liquide sur les rues Old Bridge et Sylvio-Richard de même que sur le stationnement du kiosque nautique. (Adoptée)

**8. - SERVICE RÉCRÉATIF**

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.

**9. – ADMINISTRATION – DIRECTION GÉNÉRALE**

2022-06-06-12

**9.1 – Règlement numéro 300 modifiant l'article 66 sur l'entreposage commercial ou industriel extérieur, l'article 101 sur les stations-service et postes d'essence et pour permettre l'usage C1.3 dans la zone CV-3 du règlement de zonage numéro 108 - Adoption**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté le 4 avril 2022;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet de règlement a été adopté le 4 avril 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 2 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'un deuxième projet de règlement a été adopté le 2 mai 2022;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 300 modifiant l'article 66 sur l'entreposage commercial ou industriel extérieur, l'article 101 sur les stations-service et postes d'essence et pour permettre l'usage C1.3 dans la zone CV-3 du règlement de zonage numéro 108.

(Adoptée)

2022-06-06-13

**9.2 - Règlement numéro 301 modifiant l'annexe 1 du règlement de zonage numéro 108 relatif aux zones R-16 et R-17 - Adoption**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté le 4 avril 2022;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet de règlement a été adopté le 4 avril 2022;



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 2 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'un deuxième projet de règlement a été adopté le 2 mai 2022;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement numéro 301 modifiant l'annexe 1 du règlement de zonage numéro 108 relatif aux zones R-16 et R-17. (Adoptée)

2022-06-06-14

**9.3 - Règlement numéro 303 modifiant l'annexe 1 du règlement de zonage numéro 108 pour permettre l'usage C1.3 dans la zone C-3 - Adoption du deuxième projet de règlement**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été présenté le 2 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'un premier projet de règlement a été adopté le 2 mai 2022;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation s'est tenue le 6 juin 2022;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter le deuxième projet de règlement numéro 303 pour permettre l'usage C1.3 dans la zone C-3. (Adoptée)

2022-06-06-15

**9.4.1 - Règlement numéro 304 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre l'aménagement de cases de stationnement en bordure de rue dans la zone P-5 - Avis de motion**

Un avis de motion est, par les présentes, donné par le conseiller Lancaster qu'il proposera ou fera proposer, lors d'une prochaine assemblée du conseil, l'adoption du règlement numéro 304 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre l'aménagement de cases de stationnement en bordure de rue dans la zone P-5. Le projet de règlement est expliqué.

2022-06-06-16

**9.4.2 - Règlement numéro 304 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour permettre l'aménagement de cases de stationnement en bordure de rue dans la zone P-5 - Adoption du premier projet de règlement**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'adopter le premier projet de règlement numéro 304 modifiant le règlement de zonage numéro 108 pour



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

permettre l'aménagement de cases de stationnement en bordure de rue dans  
la zone P-5. (Adoptée)

**9.5 - Règlement d'emprunt numéro 233 – Refinancement de 258 000 \$  
et règlement d'emprunt numéro 291 – Financement de 2 257 000 \$**

2022-06-06-17

**9.5.1 - Résolution d'adjudication**

**Soumissions pour l'émission d'obligations**

Date d'ouverture :	6 juin 2022	Nombre de soumissions :	3
Heure d'ouverture :	15 h	Échéance moyenne :	4 ans et 8 mois
Lieu d'ouverture :	Ministère des Finances du Québec	Date d'émission :	16 juin 2022
Montant :	2 515 000 \$		

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts numéros 233 et 291, la Ville de Richmond souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations, datée du 16 juin 2022, au montant de 2 515 000 \$;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu trois soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

**1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.**

72 000 \$	3,25000 %	2023
75 000 \$	3,55000 %	2024
78 000 \$	3,70000 %	2025
81 000 \$	3,80000 %	2026
2 209 000 \$	3,90000 %	2027

Prix : 98,02400

Coût réel : 4,35500 %



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

2 - VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE INC.

72 000 \$	3,20000 %	2023
75 000 \$	3,50000 %	2024
78 000 \$	3,65000 %	2025
81 000 \$	3,80000 %	2026
2 209 000 \$	3,90000 %	2027

Prix : 98,01385

Coût réel : 4,35539 %

3 - VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS INC.

72 000 \$	3,35000 %	2023
75 000 \$	3,65000 %	2024
78 000 \$	3,75000 %	2025
81 000 \$	3,80000 %	2026
2 209 000 \$	4,00000 %	2027

Prix : 98,00500

Coût réel : 4,45692 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE l'émission d'obligations au montant de 2 515 000 \$ de la Ville de Richmond soit adjugée à la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.;

QUE demande soit faite à ce(s) dernier(s) de mandater Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) pour l'inscription en compte de cette émission;

QUE CDS agisse au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

QUE CDS procède au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

QUE le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) soient autorisés(es) à signer les obligations visées par la présente émission, soit une obligation par échéance. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

2022-06-06-18

**9.5.2 - Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 2 515 000 \$ qui sera réalisé le 16 juin 2022**

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Richmond souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 2 515 000 \$ qui sera réalisé le 16 juin 2022, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
233	258 000 \$
291	642 930 \$
291	1 614 070 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 233 et 291, la Ville de Richmond souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers:

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1<sup>er</sup> alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 16 juin 2022;
2. les intérêts seront payables semi-annuellement, le 16 juin et le 16 décembre de chaque année;
3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);
4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;
5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;
6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

CD DU VAL-SAINT-FRANCOIS  
77, RUE ST-GEORGES  
WINDSOR, QC  
J1S 2K5

8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Ville de Richmond, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2028 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 233 et 291 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 16 juin 2022), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt. (Adoptée)

2022-06-06-19

**9.5.3 - Résolution d'approbation du tableau combiné et Attestation**

ATTENDU la présentation du tableau combiné en date du 5 mai 2022 produit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver le tableau combiné présenté par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation dont la date d'émission est prévue pour le 16 juin 2022 au montant de 2 515 000 \$. (Adoptée)

2022-06-06-20

**9.6 – M. Jean Roy-Leclerc – Demande pour l'achat d'une partie du lot numéro 5 533 748**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de refuser l'offre d'achat de M. Jean Roy-Leclerc concernant le lot numéro 5 533 748 entre autres parce que le lot se trouve sous un viaduc du ministère des Transports du Québec et que, de plus, la ville possède des servitudes sur ledit lot. (Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

**9.7 – La Mutuelle des municipalités du Québec – Ristourne 2021**

Le directeur général fait part d'une correspondance reçue de la Mutuelle des municipalités du Québec informant que la ristourne 2021 s'élève à 3 156 \$.

2022-06-06-21

**9.8 – Office municipal d'habitation du Val-Saint-François – Budget 2022 - Révision**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'accepter le budget 2022 révisé de l'Office municipal d'habitation du Val-Saint-François. (Adoptée)

**9.9 – M. François Bonnardel, ministre des Transports – Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière 2021-2022 – Projet: Bonification du transport actif par l'ajout de signalisation et de traverses lumineuses – Aide financière**

Le directeur général fait mention d'une lettre reçue du ministre des Transports du Québec, M. François Bonnardel, informant qu'une aide financière maximale de 22 801 \$, pour la réalisation du projet de bonification du transport actif par l'ajout de signalisation et de traverses lumineuses, sera octroyée à la municipalité.

2022-06-06-22

**9.10 – T2 Environnement – Lots numéros 5 535 261 et 5 534 875 – Demande d'autorisation ministérielle - Offre de services professionnels**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la proposition de T2 Environnement, au montant de 8 950 \$, taxes en sus, pour la préparation de la demande d'autorisation ministérielle au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pour la destruction des milieux humides et hydriques sur les lots numéros 5 535 261 et 5 534 875.

(Adoptée)

2022-06-06-23

**9.11 – T2 Environnement – Destruction des milieux humides pour les terrains de la 7<sup>e</sup> Avenue Sud – Offre de services professionnels**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers de retenir la proposition de T2 Environnement, au montant de 7 120 \$, taxes en sus, pour la préparation de la demande d'autorisation au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques pour la destruction des milieux humides sur les lots numéros 6 168 153 et 6 168 152.

(Adoptée)

2022-06-06-24

**9.12 – MRC du Val-Saint-François – Demande de prolongation du programme PRABAM au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation**

ATTENDU QU'en mars 2021, le gouvernement du Québec a présenté le Plan d'action pour le secteur de la construction qui vise à tirer pleinement profit



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

du Plan québécois des infrastructures et à relancer l'économie dans le contexte de la pandémie;

ATTENDU QU'une des mesures de ce plan consiste à mettre en place un programme doté d'une enveloppe de 90M\$ visant à accorder une aide financière aux municipalités de 5 000 habitants et moins pour leur permettre de réaliser rapidement des travaux dans leurs bâtiments municipaux;

ATTENDU QUE les travaux doivent être réalisés entre le 1<sup>er</sup> juin 2021 et le 31 mai 2023;

ATTENDU QUE certaines municipalités de la MRC du Val-Saint-François souhaitent se prévaloir de ce programme, mais qu'elles sont confrontées à la pénurie de main d'œuvre lorsqu'elles doivent utiliser les services de firme d'architectes ou d'ingénieurs;

ATTENDU QUE les délais demandés par les firmes d'architectes ou d'ingénieurs pour livrer les travaux dépassent largement les délais dont les municipalités ont besoin pour tenir un processus d'appel d'offres, d'approbation par le Conseil et la réalisation des travaux;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers :

QUE la Ville de Richmond appuie la résolution numéro CM-2022-05-20 de la MRC du Val-Saint-François;

QUE le Conseil de la Ville de Richmond demande au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de prolonger le délai aux municipalités dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM);

QUE copie de cette résolution soit transmise à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, au député de la circonscription de Richmond, à la FQM et à l'UMQ. (Adoptée)

### **9.13 – Chemin de fer St-Laurent & Atlantique – Application d'herbicides pour l'entretien annuel des emprises ferroviaires du chemin de fer St-Laurent & Atlantique pour l'année 2022**

Le directeur général fait part d'une lettre reçue de Chemin de fer St-Laurent & Atlantique avisant que la compagnie Asplundh Canada ULC sera mandatée pour accomplir les travaux de contrôle de la végétation sur la portion du ballast du corridor ferroviaire du chemin de fer St-Laurent & Atlantique et ce, du 27 juin au 30 septembre 2022.



## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2022-06-06-25

### **9.14 – Syndicat national des employés de la Ville de Richmond – Indemnité compensatrice du coût de la vie - Demande**

CONSIDÉRANT l'assiduité au travail des employés durant la pandémie du coronavirus;

CONSIDÉRANT la convention collective en vigueur jusqu'en 2024;

CONSIDÉRANT QUE les élus reconnaissent l'ensemble des efforts fournis par les employés;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'accorder une indemnité compensatrice du coût de la vie, représentant un pourcent du salaire annuel à être versé, sans retenue du régime de retraite ni d'assurance collective, aux employés qui étaient à l'emploi de la municipalité le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

(Adoptée)

2022-06-06-26

### **9.15 – Municipalité du Canton de Melbourne – Entente intermunicipale d'approvisionnement de l'eau et service d'égout - Renouvellement**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Richmond et la Municipalité du Canton de Melbourne ont conclu une entente concernant l'approvisionnement de l'eau et service d'égout le 2 juin 2015;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de revoir les articles 3 et 4 de ladite entente afin qu'ils reflètent les coûts réels;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'informer la Municipalité du Canton de Melbourne que la Ville de Richmond souhaite revoir les articles 3 et 4 de l'entente intermunicipale d'approvisionnement de l'eau et du service d'égout.

(Adoptée)

## **10. – POLICE, INCENDIES ET SÉCURITÉ CIVILE**

Aucun sujet n'est à l'ordre du jour sous cette rubrique.



**11. - DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES ET/OU TECHNIQUES, D'AUTORISATIONS, D'APPUI, DE DONNS, DE PUBLICITÉS, DE SUBVENTIONS ET INVITATIONS DIVERSES**

2022-06-06-27

**11.1 - Club de soccer Celtic – Dépôt d'un projet au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Demande d'appui**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'appuyer la demande du Club de soccer Celtic au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François. (Adoptée)

2022-06-06-28

**11.2 – Regroupement culturel des vieilles ardoises (Musée de l'ardoise) – Dépôt d'un projet au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Demande d'appui**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'appuyer la demande du Regroupement culturel des vieilles ardoises au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François. (Adoptée)

2022-06-06-29

**11.3 – CDC du Val-Saint-François – Dépôt d'un projet au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François – Aménagement d'un nouveau local - Demande d'appui**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'appuyer la demande de la Corporation de développement communautaire du Val-Saint-François, pour l'aménagement d'un nouveau local, au Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François. (Adoptée)

**11.4 – Corporation du Pays de l'ardoise et Tourisme Val-Saint-François – Lancement de la saison touristique – Permis de réunion - Demandes**

Cette demande sera transmise au directeur du Service récréatif.

**11.5 – Fondation Cégep de Sherbrooke – Tournoi de golf-bénéfice - Invitation**

Le directeur dépose une invitation à participer à un tournoi de golf-bénéfice au profit de la Fondation Cégep de Sherbrooke.

2022-06-06-30

**11.6 – Fondation Charles-Bruneau – Tour CIBC Charles-Bruneau – Demande d'autorisation de passage de cyclistes**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser les cyclistes qui participeront au Tour CIBC Charles-Bruneau, organisé par la Fondation Charles-Bruneau, à circuler sur les voies publiques de la municipalité lors



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

dudit événement le 7 juillet prochain entendu qu'il est de leur responsabilité d'en informer la Sûreté du Québec. (Adoptée)

**11.7 – Fondation Justin Lefebvre, les 4 Chevaliers et Club de soccer Celtic de Richmond – Match-bénéfice de balle rapide – Demande d'aide financière**

Le directeur dépose un courriel reçu de la Fondation Justin Lefebvre et les 4 Chevaliers et Club de soccer Celtic de Richmond. Cette requête est reportée à la prochaine séance du conseil.

**11.8 – Concertation Val Famille – 10<sup>e</sup> anniversaire du « Community Learning Center » - Invitation**

Le directeur dépose un courriel reçu de Concertation Val Famille invitant à célébrer le 10<sup>e</sup> anniversaire d'existence du « Community Learning Center » qui se tiendra le 14 juin prochain.

2022-06-06-31

**11.9 – M. François Daigle – Projet « Adolescents actifs » - Demande d'aide financière**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une contribution financière de 1 960 \$ pour la réalisation du projet « Adolescents actifs »; d'abroger la résolution numéro 2022-03-07-36 et de demander à M. Daigle de faire parvenir sa demande à la Commission de la gouvernance quelques mois à l'avance pour les prochaines éditions. (Adoptée)

**11.10 – Maison de la famille Les Arbrisseaux – Assemblée générale annuelle – Avis de convocation**

Le directeur dépose un courriel reçu de la Maison de la famille Les Arbrisseaux invitant à participer à l'assemblée générale annuelle de la Maison de la famille Les Arbrisseaux qui aura lieu le 29 juin prochain.

2022-06-06-32

**11.11 – La Table de concertation pour aînés du Val-Saint-François – Calendrier-bottin des ressources 2023 – Demande de commandite**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'accorder une contribution financière au montant de 125 \$ à la Table de concertation pour aînés du Val-Saint-François pour la réalisation du calendrier-bottin des ressources 2023. (Adoptée)

2022-06-06-33

**11.12 – Journal The Record et Journal Actualités/L'Étincelle – Cahier spécial « Fête du Canada » – Offre de publicité**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de réserver un huitième de page



Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond

de publicité dans le journal The Record pour souligner la Fête du Canada au montant de 159 \$, taxes en sus, et de réserver un huitième de page de publicité dans le journal Actualités-L'Étincelle pour souligner la Fête nationale, au montant de 189 \$, taxes en sus. (Adoptée)

2022-06-06-34

**11.13 – Chambre de commerce et d'industrie de la région de Richmond – Souper des maires – Invitation**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU unanimement par les conseillers de réserver 7 billets pour un total de 455 \$, taxes en sus, pour le souper des maires organisé par la Chambre de commerce et d'industrie de la région qui se tiendra le 8 juin prochain. (Adoptée)

**12. - CORRESPONDANCES DIVERSES**

**12.1 – Société historique du comté de Richmond et Société St-Patrick – Panneau des messages à la Place René-Thibault - Demande**

Ce point est reporté à une prochaine séance.

**13. - APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)**

2022-06-06-35

**13.1 - Liste des chèques et dépôts directs émis**

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Lancaster et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 114 746,83 \$ tel qu'il appert à la liste des chèques datée du 3 juin 2022. (Adoptée)

2022-06-06-36

**13.2 - Liste des chèques et dépôts directs à émettre**

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par la conseillère Dubois et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement par chèques ou dépôts directs des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 140 217,32 \$ tel qu'il appert à la liste des dépôts directs datée du 3 juin 2022. (Adoptée)

2022-06-06-37

**13.3 – Factures à approuver**

IL EST proposé par la conseillère Dubois et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 306 328,06 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)



**Procès-verbal du Conseil de la Ville  
de Richmond**

**6 JUIN 2022**

**FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL**

		<b>AVANT TAXES</b>	<b>APRES TAXES</b>
<b>MINISTRE DES FINANCES</b>	<b>SURETE DU QUEBEC (2 VERSEMENTS)</b>	<b>231 442,00</b>	<b>231 442,00</b>
<b>KEMIRA WATER SOLUTIONS</b>	<b>ALUN</b>	<b>7 543,00</b>	<b>8 672,56</b>
<b>AVIZO EXPERTS-CONSEILS INC.</b>	<b>SUIVI DEPOT DE NEIGE 2022</b>	<b>5 178,25</b>	<b>5 953,69</b>
<b>GABRIEL COUTURE &amp; FILS</b>	<b>PLANCHES COMPOSITE - PATIO CENTRE-VILLE</b>	<b>6 240,40</b>	<b>7 174,90</b>
<b>BOJAK EQUIPEMENT</b>	<b>REPARATION WACKER</b>	<b>7 757,86</b>	<b>8 919,60</b>
<b>CODDINGTON JIM</b>	<b>GRAVIER BRUT, MG20</b>	<b>8 917,27</b>	<b>10 252,63</b>
<b>PAVAGE VEILLEUX (1990) INC.</b>	<b>ASPHALTAGE</b>	<b>34 736,78</b>	<b>39 938,61</b>
<b>REAL HUOT INC.</b>	<b>REHAUSSEMENTS EN ACIER</b>	<b>4 512,50</b>	<b>5 188,25</b>
<b>GRAND TOTAL</b>		<b>306 328,06</b>	<b>317 542,24</b>

**14. - AFFAIRES NOUVELLES**

**14.1 – École secondaire régionale de Richmond – Concours culinaire**

Le conseiller Mallette souligne l'excellence d'étudiants de l'école secondaire régionale de Richmond qui se sont distingués lors d'un concours culinaire tenu à Montréal récemment et leur adresse ses félicitations.

**14.2 – Fête de la famille**

La conseillère Dubois souligne la belle réussite de la Fête de la famille qui s'est tenue le 29 mai dernier à laquelle plus de 300 personnes ont pris part.

**14.3 – Hautes herbes**

Le conseiller Lancaster rappelle qu'il ne faut pas oublier de procéder à la tonte des hautes herbes sur l'ensemble du territoire particulièrement au bout de la rue Dufferin.



**14.4 – Déjeuner au profit de la Fondation québécoise du cancer**

Le maire souligne que le déjeuner de la Sûreté du Québec organisé au profit de la Fondation québécoise du cancer et qui s'est tenu à Richmond le 4 mai dernier a permis d'amasser 6 000 \$.

2022-06-06-38

**15. - LEVÉE DE LA RÉUNION**

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 21 h, que la présente assemblée soit levée. (Adoptée)



Maire



Directeur général et  
secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants numéro 765.



Rémi-Mario Mayette, OMA  
directeur général et  
secrétaire-trésorier